

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Inquiète adolescence

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPV

Samedi 7 février 1970 à 14 h. 30 Salle du Pavillon, Montreux
PARC A PROXIMITÉ IMMÉDIATE SUR LES QUAIS
SELON SIGNALISATION ET INDICATION DE LA DIRECTION DE POLICE

CC SPV

Association des maîtresses enfantines

L'Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises organise le mercredi 4 mars à 14 h. 30, au Collège de la Croix-d'Ouchy à Lausanne (parking dans le préau), un

cours d'initiation aux ensembles et aux blocs logiques

cours donné par Mme Maire, assistée de collègues.

Elle invite cordialement toutes les collègues à y participer — membres ou non-membres de notre association — et les prie de s'inscrire jusqu'au 24 février 1970, auprès de : Mme Arlette Chantrens, institutrice, 1305 Penthaz.

AVMG

Rectification

Le cours de ski de tourisme dans le Jura annoncé pour le 20 au 22 février aura lieu à Mauborget du vendredi 13 au dimanche 15 février.

Prix Fr. 60.—. Détails, voir numéro du 30 janvier 1970. Inscriptions auprès de Daniel Jan, 5, rue Général-Guisan, 1400 Yverdon, tél (024) 2 59 74.

RAPPEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES SPN non-affiliés à la VPOD

MERCREDI 18 FÉVRIER, à 16 heures
Restaurant Beau-Rivage - Neuchâtel

Rythmique pédagogique pour enfants mentalement déficients

Cours d'introduction et de perfectionnement, donné par Ferris et Jennet Robins à Fribourg du 2 au 6 mars 1970. 1^{er} mars : arrivée.

2 au 6 mars : 9.00 - 12.00 et 13.30 - 16.30 : démonstration avec des groupes d'enfants et exercices avec les participants ; questions, discussions. Hall de gymnastique de l'Institut « Les Buissonnets », route de Berne 7, CH 1700 Fribourg.

Finance d'inscription : Fr. 50.— Un bulletin de versement sera envoyé à chaque participant. Le cours aura lieu dans les deux langues, française et allemande.

Inscription : jusqu'au 28 février 1970 au plus tard à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, place du Collège 21, CH 1700 Fribourg.

Pour la **pension**, adressez-vous à l'Office du tourisme, Pérrolles 3, CH 1700 Fribourg.

Centre de rencontre et de cours, Le Pâquier

Exposition des projets

Les 5 projets seront exposés les jour ouvrables du 29

janvier au 11 février 1970, de 14 à 18 heures, au Collège de la Länggasse (grand bâtiment), à Berne (Neufeldstrasse 40 ; à 200 m.* de l'avant-dernière halte Engeried-Neufeldstrasse de la ligne d'autobus du Brückeld)

Les autorités, nos collègues et d'autres intéressés sont cordialement invités.

* en direction Länggasse.

**La commission d'étude
SLV, SPR, SSTMEA, SSPES**

4^e Exposition internationale de dessins d'enfants

Du 28 juillet au 1^{er} août 1970 aura lieu à Formose, République de Chine, la quatrième Exposition internationale de dessins d'enfants.

Conditions de participation

1. **Age des participants :** 6 à 12 ans.
2. **Travaux admis :** peintures à l'huile ou à l'eau, gravures sur bois ou à l'eau forte, dessins aux crayons de couleur, fusains, pastels, collages, etc.
3. **Dimensions des travaux :** pas au-dessus de 55 × 40 cm.
4. Prière d'indiquer au verso de chaque travail (en caractères d'imprimerie et en anglais) :
Prénom (Christian name) - nom (name) - âge (age) - sexe (sex = boy ou girl) - nom de l'instituteur (name of the teacher) - nom et adresse de l'école (name and address of the school) - titre du travail (title of work).
5. Les maîtres voudront bien faire un choix des travaux à nous expédier.
6. Si une classe tenait à échanger des dessins avec des enfants chinois, elle devrait le signaler à la Commission nationale suisse pour l'UNESCO.
7. Les travaux sont à adresser **jusqu'au 5 mai 1970 au plus tard** à la

Commission nationale suisse pour l'UNESCO
Département politique fédéral, 3003 Berne.

Les auteurs des meilleurs travaux recevront des médailles commémoratives et des certificats.

Les travaux qui seront envoyés en Chine ne pourront être renouvelés.

Echange d'appartement

Pour les vacances de Pâques (21 mars - 4 avril) professeur de Juan-les-Pins offre son appartement, 4 pièces, proximité plage, contre chalet ou appartement pour 5 personnes, possibilité de skier.

Offres à A. Pulfer, 1802 Corseaux.

Allemagne - Séjour au pair

Dans famille de musiciens (Orchestre de l'Opéra de Munich) on demande jeune fille pour aider au ménage et surveillance de deux jeunes enfants.

Renseignements et inscription : A. Pulfer, 1802 Corseaux.

Un autre humanisme

Nous sommes quelques enseignants à être allés en Afrique noire aider des collègues à mieux faire la classe. A des gens qui ne peuvent recevoir qu'un embryon de formation, dans les circonstances où ils se trouvent, les privilégiés que nous sommes ont transmis les techniques professionnelles reçues. Ce n'est pas minimiser l'effort fourni ni les résultats obtenus que de dire que notre apport n'est guère allé au-delà.

Tout le reste, en effet, fut échange, eux nous donnant autant que nous leur apportions. Il faut le dire : leur civilisation n'est pas d'une essence inférieure à la nôtre. Elle est différente, parce que fondée sur une autre échelle de valeurs. Quoi qu'il en coûte à son complexe de supériorité, le Blanc doit le savoir : s'il a l'intelligence (une certaine intelligence), il n'est pas seul à détenir la sagesse. Loin de là. Nous livrons donc à vos réflexions d'éducateurs cette interview d'un Nigérien, M. Amadou Seydou, agrégé d'une université française et ex-ambassadeur du Niger à Berne.

Question : Je crois, M. Seydou, que la meilleure entrée en matière c'est que vous nous parliez de vos origines...

M. Seydou : Mes origines ? J'ai une petite hésitation chaque fois que cette question m'est posée. Voyez-vous, en Occident, on aime à faire parler les gens d'eux-mêmes, ce qui suppose que les gens aiment cela. Au contraire, dans l'ethnie à laquelle j'appartiens — c'est-à-dire le peulh qu'on trouve un peu partout dans l'Afrique soudanienne, au Niger dans l'actuel Mali et surtout au Nigeria — une des données constantes de l'éducation c'est de ne pas parler de soi. Dans le milieu peulh, dans la haute société peulh, il est très mal vu de parler de soi-même — c'est discourtois, c'est inélégant...

Question : Ce que vous venez de souligner m'amène à une autre question : peut-on dire que la fonction de la parole en Afrique soit très différente de celle à laquelle nous sommes habitués en Europe ?

*Réponse : Absolument, du moins si je me restreins à la partie de l'Afrique que je connais et qui va du Sénégal au Soudan de Khartoum. Dans l'éducation traditionnelle que nous avons reçue, on ne parle jamais de soi à moins d'être griot — c'est-à-dire d'appartenir à cette caste à laquelle est dévolue la fonction du verbe, de la parole — ce sont les autres qui parlent de vous. Tâchez d'assister un jour aux entretiens qu'on appelle chez nous *lamibé* (c'est-à-dire : les chefs) : dans ces réunions qui ont lieu le matin il y a toujours à côté des chefs un ou deux personnages. Les premiers explorateurs les avaient pris pour des interprètes. Mais ce n'est pas cela : ils sont là pour exprimer ce que dit le roi. Lui-même ne parle jamais directement. Eh bien, ces intermédiaires ont existé en Europe au Moyen Age ils ont existé chez les peuples orientaux. Et je me demande dans quelle mesure ce n'est pas là l'origine sociologique des prophètes : car les prophètes ne parlaient ni d'eux-mêmes, ni pour eux-mêmes ; ils parlaient pour les autres.*

Les griots, eux, sont vraiment les maîtres de la parole. Et si vous vous référez aux critères occidentaux c'est là que réside la très grande différence : car la maîtrise du verbe ne signifie pas du tout que l'on soit le maître. Dans l'Afrique soudanienne, il est très mal vu de bien parler, d'être éloquent. Alors qu'en Occident, depuis l'Antiquité, les hommes qui ont la puissance du verbe ont toujours une puissance consacrée par la société, une puissance transformée en pouvoir. Dans l'Afrique traditionnelle, la maîtrise du verbe appartient à une caste qui n'est pas du tout la caste du pouvoir.

Question : D'après ce que vous venez de dire sur cette vocation de la parole chez les griots, peut-on déduire que la profession de journaliste, dans l'Afrique moderne, soit tout naturellement dévolue aux membres de cette caste ?

Réponse : C'est une question complexe. L'Afrique traditionnelle que je viens d'évoquer subit les assauts de cette autre Afrique qu'il faut appeler moderne, avec l'introduction des grands moyens d'information, du journal écrit, du journal parlé, du parlementarisme... D'ailleurs les griots eux-mêmes ont l'impression que le monde moderne est en train de créer une classe qui leur fait concurrence. Je me souviens d'avoir assisté autrefois à des séances du Parlement : il y avait là des gens de toutes origines, car l'Afrique moderne mélange tout le monde — eh bien, les députés les plus silencieux ceux qui, lorsqu'ils demandent la parole ne parlent jamais plus de deux minutes, appartiennent toujours à cette génération qui a été élevée dans l'Afrique traditionnelle (même si elle a été ensuite à l'école française ou anglaise). Par contre, ceux qui sortent des universités françaises ou anglaises demanderont la parole pour deux minutes et parleront pendant trois heures ! D'ailleurs, on entend souvent les gens dire : « Celui-là c'est un griot », ou « celui-là c'est un chef ». Les peuples de l'Afrique soudanienne sont très choqués de voir un chef tenir un grand discours. Si un chef parle pendant trois heures, c'est qu'il dit plus que la vérité, et, par conséquent, ce qu'il dit est inexact...

Question : Vous m'avez dit qu'en Afrique la répétition n'est pas considérée comme monotone, qu'elle est, au contraire, l'un des éléments essentiels de l'expression de la pensée...

Réponse : Oui, pour nous autres Africains la répétition n'est pas un défaut, ce n'est pas un vice. Pourquoi l'est-elle devenue en Occident ? Pourquoi considère-t-on l'originalité comme une qualité qui ne se révèle qu'une seule fois ? Pourquoi ce refus de la permanence des valeurs ? La répétition, c'est l'expression des choses qui durent : ce que vous ne répétez pas n'est pas vrai, ce n'est pas la vérité. Chez les Africains, vous pouvez le constater dans les récits, ce sont toujours les mêmes thèmes qui reviennent. La répétition, c'est le langage de l'éternité ; seul ce qui n'est pas essentiel est radicalement original et ne se répète pas.

En Occident, il y a une espèce de fétichisation du progrès, une valorisation excessive, qui fait qu'à mon avis tout est renversé et l'on en est arrivé à ceci : le progrès étant le renouvellement continu, tout ce qui n'est pas renouvelable est infâmant. Il n'en a pas toujours été ainsi : chez les Anciens ce qui était vraiment valable se répétait, échappait au changement ; lisez les pré-socratiques, lisez Parménide. Mais, aujourd'hui, on en est arrivé à ce paradoxe de considérer le changement comme une valeur éthique. C'est pourquoi en Occident le concept d'universel est difficile à saisir : comment peut-on concilier l'universel, l'éternellement vrai, avec ce qui change constamment ?

Je pense que tout cela est lié à une certaine conception du progrès. Pour les Anciens, progresser c'était retourner aux sources ; le comportement de l'homme et de la société n'était en progrès que dans la mesure où il était le reflet, la restitution de modèles anciens. Cette mentalité existe d'une certaine façon dans l'Afrique traditionnelle : c'est la raison pour laquelle les vieux sont entourés de respect — ce sont les témoins, les modèles vivants du passé. Or c'est l'antiprogrès au sens moderne du terme. Aujourd'hui, il va de soi que progresser c'est ajouter quelque chose à ce qui se faisait autrefois : c'est la fuite en avant. A vrai dire, il y a une confusion entre progrès et évolution, car, dans certains domaines, le progrès consiste précisément à maintenir les valeurs qui ont fait leurs preuves. Je crois qu'il faut souhaiter que la future génération d'Afrique soit une génération d'hommes lucides qui gardent nos valeurs authentiques, notre humanisme africain, tout en adoptant des valeurs d'ouverture. Je veux parler de ce sens de l'hospitalité, qui est une réalité en Afrique, de ce lien de la cellule familiale, ce devoir que chaque homme se sent à l'égard de ses enfants, à l'égard de son père et de sa mère. Tout cela ne doit pas être balayé par l'avènement de la civilisation technologique.

Question : *Une dernière question qui est liée à ce que vous venez de dire : quel est le statut de la richesse et de la pauvreté en Afrique ?*

Réponse : Dans l'Afrique traditionnelle, c'est un paradoxe, on n'est jamais riche pour soi-même. La richesse n'est pas une jouissance individuelle. Il est vrai que tout le monde

cherche la richesse, mais c'est pour la partager avec les autres. Les Peulhs disent : « Il vaut mieux que ce soit le voisin qui tue un poulet ou un mouton que vous-même ». Pourquoi ? Parce que, dans un village, quand vous tuez un poulet ou un mouton pour vous et votre famille, la société vous fait obligation d'en distribuer à tout le monde. Finalement, la part qui vous revient est inférieure à la part que vous distribuez aux autres.

En deuxième lieu, la richesse n'est pas considérée comme une vertu sociale : ce n'est pas un moyen de valorisation individuelle. Les signes extérieurs de la richesse, c'est mal vu. Dans l'Afrique traditionnelle, si vous voyez un homme affublé d'habits chamarrés, vous direz : c'est un griot ; les nobles, eux, s'habillent très sobrement. Et, de fait, vous trouverez des seigneurs qui sont bien moins riches que leurs vassaux. La pauvreté est entourée d'un certain respect, d'une certaine pudeur.

Seulement, tout cela, voyez-vous, c'est presque de la poésie celle qu'on trouve dans les brousses africaines, chez les paysans. Dès que vous allez dans les villes, il y a une tendance à valoriser la richesse. Les signes extérieurs de la richesse se substituent aux critères anciens. Mais ce que je dis là n'est pas propre à l'Afrique : c'est tout le drame des Stoïciens et des Epicuriens. Le problème n'en est pas moins crucial.

Interview réalisée par *Enrico Fulchignoni*

(Informations UNESCO)

Réactions

Notre éditorial du 23 janvier a touché un point sensible : rarement réactions furent plus générales et plus vives, le plus souvent approbatrices. Au nombre de ces dernières, celles de Robert Dottrens et de Georges Chevallaz, qui furent et sont encore des maîtres à penser pour combien de nous. Un jeune collègue, cependant, pose le problème sur un plan légèrement différent. Qu'on en juge :

Ayant lu l'éditorial de l'*« Educateur »* N° 2 de janvier et intitulé « Réagir », j'aimerais exprimer ici quelques considérations à propos des arguments cités dans ce texte. Tout d'abord, le lecteur, lisant l'éditorial et ne connaissant pas le spectacle joué au Théâtre de la Porte-Saint-Martin sera amené à juger la pièce d'une manière sévère et définitive. Or, les scènes incriminées ne représentent qu'un aspect de ce spectacle qui chante et danse la liberté, le refus d'une société jugée pourrie par l'argent, la violence, l'arriérisme, etc.

Que certaines scènes paraissent choquantes, surtout pour de jeunes yeux, d'accord. Mais alors, la méthode employée par M. Abadie, chef de l'Armée du Salut pour la France, n'est, à mon avis, pas la bonne. Car enfin, il ne suffit pas de vociférer d'une manière grotesque et inopportun (et le respect du spectacle ?) dans un micro afin d'enrayer la vague de « pornographie » qui déferle sur l'Europe. M. Abadie, qui a mauvaise conscience, veut combattre les effets d'une civilisation alors qu'il devrait essayer de combattre les causes. Il combat les manifestations et ne comprend pas ou ne veut pas comprendre les motivations d'une jeunesse désorientée, dégoûtée, voire désespérée face au monde qu'on lui offre.

Alors se pose le problème de l'éducateur dans la société, face au problème. Oui, il faut réagir. Mais par la base, dans nos classes. Ne « broutons pas placidement, comme le reste du troupeau, l'obsénité mise en spectacle ». Eduquons nos élèves, avec nos faibles forces, dans un idéal de paix, de respect d'autrui et de soi-même (à quand l'éducation sexuelle dans les écoles ?).

Il n'est pas tout à fait trop tard, mais il y a urgence !

Raymond Bernhard
instituteur
1055 Froideville

Si nous approuvons entièrement votre péroraison, cher collègue, peut-être conviendrait-il de dire que l'éducation sexuelle n'est pas totalement absente de nos écoles. Rappelons simplement, pour nos lecteurs vaudois, que le Département de l'instruction publique a institué en 1966 une commission d'information sexuelle présidée par M. Philippe Leresche, maître de biologie au Gymnase cantonal. Deux collaborateurs permanents, assistés d'une équipe de conférenciers, parcoururent le canton partout où les commissions scolaires les appellent.

Pour avoir fait bénéficier près de mille élèves de leurs services, dont nos propres enfants, nous estimons pouvoir les recommander à l'attention de ceux qui ignorent encore cette institution¹.

Comme disait Confucius, mieux vaut allumer une bougie que de maudire l'obscurité.

¹ Les demandes de causeries peuvent être adressées au Centre médico-social de Pro Familia, section de l'éducation sexuelle de la jeunesse, 1, avenue Georgette, 1003 Lausanne, tél. (022) 22 24 58.

Cette « galaxie-nébuleuse », éloignée de nous de 9,4 millions d'années-lumière, est l'objet du problème posé dans le No 2 du 23 janvier 1970.
(Photo : Observatoire de la marine américaine)

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

Si, de la famille, la solidarité ne s'étend à la nation, la famille s'étoile ; si la solidarité entre nations ne s'étend à l'humanité, les nations s'entre-déchirent, et si la solidarité ne s'étend au Cosmos entier, l'humanité mourra.

P. Bernhardt.

RÉACTIONS DE LECTEURS

Un de nos articles¹ a déjà été consacré aux « réactions de lecteurs » ; aujourd'hui nous donnons celles qui se rapportent au N° 37 du 21 novembre 1969 ; elles consistent surtout en **questions** se rapportant à une « approche » d'une Vérité qui est trop vaste même pour le plus ouvert des esprits humains ; nous l'exprimons ainsi :

« Le souffle² éternel est l'unique source de vie et de puissance ; ce souffle éternel anime un Cosmos infiniment grand, et dont la puissance se manifeste jusque dans l'infiniment petit, l'infiniment profond. »

« Le souffle éternel détruit tout ce qui nuit à la vie. » (Condition nécessaire au maintien de l'ordre et de l'harmonie du Cosmos.)

A part les questions, trois « réactions » se rapportent aussi à ces deux postulats :

a) « Vous dites : « Gardons-nous de marcher dans les plates-bandes des théologiens... »

» Eh ! eh ! vous êtes bel et bien dans leurs plates-bandes quand vous évoquez la révélation de l'Eternel. »

b) « ... Qu'il y ait dans l'Univers une puissance d'ordre, d'harmonie, que nous la retrouvions aussi dans la nature terrestre, bien sûr, c'est l'évidence même, mais à côté d'elle il y a bel et bien une puissance de contre-ordre : massacres du haut en bas de l'échelle animale avec, souvent, des raffinements de cruautés ; désordres aussi et surtout dans l'homme. Combien — sur notre terre tout au moins — le « souffle » générateur est tenu en échec. Dieu et Satan ? Non, nous constatons pratiquement l'action de deux forces antagonistes aussi inexplicables l'une que l'autre... »

c) Le « souffle » met bien du temps (oh ! je sais que le temps...) pour détruire ce qui, sur cette terre nuit à la vie ! »

¹ N° 41, du 19.12.1969.

² Voir dans le N° 37 du 21.11.1969 la justification étymologique du choix de ce terme.



Les remarques que nous pourrions faire sur ces « réactions » — du reste toutes justifiées — se trouveront incluses aux réponses que nous essayons de donner aux différentes questions.

Questions

Pour éviter des répétitions, et comme elles s'y prêtent, nous les résumons en deux seulement :

a) Vous vous êtes efforcé, dans plusieurs articles, à rendre sensible le concept de l'Infini ; mais en deux phrases vous voulez nous installer dans celui, plus douteux, de l'« Eternel » ; est-ce que vous pourriez nous dire le fond de votre pensée à ce sujet ? N'y aurait-il pas là matière plus propre encore à nous introduire dans le choix d'une nouvelle « trajectoire » qui conduise l'humanité vers un meilleur destin ?

b) « Pourquoi « ce qui nuit à la vie » existe-t-il ? »

Réponses

A propos d'« éternité »

Il y a deux « éternités » : la première, métaphysique ou plutôt eschatologique, celle qui, placée au-delà de la mort est présentée ou comme un châtiment, ou comme une grâce pour les élus et les rachetés ou même comme une récompense...

Celle-là n'est pas de notre rayon : elle touche un fait considéré comme « de foi » ; or nous avons involontairement posé déjà le pied dans les plates-bandes des théologiens... ne récidivons pas !

Mais il y a une autre « éternité » indéniable du point de vue mathématique : des millénaires³ nous ont précédés ; des milliards de millénaires suivront ; de quoi et par qui seront-ils meublés ? sur notre globe ou en de lointaines

³ Faute d'autre, nous employons ici le mot « millénaire » quoiqu'il ne soit pas adéquat : cette unité de mesure, apparentée à « année », se rapporte à un cycle terrestre, or l'éternité fut antérieure et sera postérieure à la durée de notre petite planète.

Nous rappelons le problème posé dans le N° 2 du 23 janvier 1970.

galaxies ? ce serait intéressant de le connaître... mais ne nous attardons pas à en rêver !

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il serait plus insensé de concevoir un commencement et une fin des temps qu'une éternité aussi bien dans le passé que dans l'avenir.

Que nous le voulions ou non, nous sommes dans cette éternité comme nous sommes intégrés dans l'infini ; nous pouvons y dormir... et nous pouvons y vivre ; nous autres éducateurs avons l'extraordinaire pouvoir d'y entraîner à une vie harmonieuse les centaines d'enfants qui nous sont confiés... comme il y a diverses manières de les y endormir : bourrage de crâne, psittacisme, « poudre aux yeux hypnotique » et autres obscurantismes.

D'où vient « le mal »

Essayons de répondre à la fois à la question : « **Pourquoi ce qui nuit à la vie existe-t-il ?** » et à la réaction du lecteur qui « **constate deux forces antagonistes aussi inexplicables l'une que l'autre** ». Ce ne sera qu'un essai de réponse, car personne au monde ne peut prétendre avoir percé le mystère du mal et de la souffrance ; cependant, disons l'hypothèse qui nous paraît étayer ce postulat : « Tout ce qui nuit à la vie est détruit ».

Qui dit « vie » dit « liberté », ou tout au moins « un minimum de liberté » car on peut concevoir comme vraiment vivant un objet inerte, privé de toute possibilité d'évolution. Mais qui sait si cette pierre même n'est pas en quelque

sorte animée ? Ce vulgaire calcaire peut devenir marbre, ce charbon, diamant. Plus grande est cette part de liberté, plus cette évolution se peut faire dans des sens différents : **ou** dans le sens même de l'harmonie du Cosmos, de l'ordre universel, **ou** en dévier plus ou moins. Dans ce second cas, elle se nuit à elle-même puisqu'elle nuit à l'harmonie générale ; elle peut être si près de la vérité qu'elle se prend pour la Vérité ; elle se heurte alors au courant « positif » et aux autres courants aberrants ; d'où une lutte qui ne va pas sans blesser les uns et les autres. Mais puisque, dans l'incommensurable durée des temps, le « souffle de vie » n'a pas été étouffé, cela donne à penser que, dans cette lutte (qui se renouvelera tant qu'il y aura vie et liberté) les courants aberrants contraires se détruisent réciproquement, tandis que « ce qui va dans le sens du monde » triomphe, malgré les souffrances endurées et les échecs momentanés.

Probablement ne faut-il pas chercher d'autres causes à la disparition de nombre d'espèces vivantes qui ont dominé, à diverses époques, la vie de notre planète, à la décadence de maintes civilisations qui paraissaient pourtant au sommet de la puissance.

Si l'homme continue de troubler l'harmonie de la nature (comme tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il le fait), on doit donc admettre qu'il court à sa perte ! Il est grand temps de réagir vigoureusement !

La Solitude, Brent.

Alb. Cardinaux.

Intelligente approche du métier

Dans le « Journal suisse des employés de commerce » nous lisons sous la plume d'André Marcel ces lignes fort sympathiques :

Une jeune élève de l'Ecole normale m'écrit, l'autre jour, une lettre : elle aimerait bien me rencontrer, elle et ses compagnes, pour me demander ce que je pense de la délinquance juvénile.

Elles sont en train de préparer un travail écrit sur ce sujet, avant d'exposer oralement leurs arguments. C'est leur aumônier qui leur a donné mon nom, sachant que je m'étais spécialisé dans la chronique judiciaire. Et voilà comment j'ai eu rendez-vous avec trois jeunes filles à la fois dans un café qui ressemblait à un tea-room.

Dès leurs premières questions intelligentes et loyales, j'ai compris qu'elles menaient toute une enquête autour d'un sujet qui leur tenait à cœur. Or, dans notre pays, le chroniqueur judiciaire n'assiste pas aux audiences de la Chambre des mineurs, et par conséquent ne fait pas état de ces causes dans les journaux. Les gosses, je ne les vois guère au cours d'un procès qu'à partir de la majorité, mais comme ils ont souvent un âge mental de douze ans, leurs réactions m'avertissent de celles qu'ils ont eues au cours de leurs tendres années.

Je n'avais donc pas grand-chose à révéler à mes interlocutrices, et comme je leur citais le nom d'un monsieur mieux informé que moi de ces choses, j'appris qu'elles l'avaient déjà consulté. Ainsi elles prenaient leur tâche au sérieux et cherchaient par tous les moyens à compléter leur information. Eh bien, je trouve ça magnifique et comme on daube sur la jeunesse actuelle, à tort souvent et à travers toujours, je suis heureux de pouvoir, par mon témoignage, rendre un peu d'optimisme aux moralisateurs ombrageux...

Intéressez les jeunes à quelque chose et ils vous étonnent

ront par leur curiosité, leur générosité, leur enthousiasme. Mes interlocutrices m'en donnaient la preuve : toute une jeunesse apporte à la préparation de son futur métier non seulement de l'application, mais de l'enthousiasme.

Elles voulaient aussi étudier le phénomène de la drogue, et j'ai pu leur montrer que cette mode venue de l'étranger était en train de s'implanter chez nous, sans revêtir un caractère identique...

Vous devriez, leur ai-je conseillé, demander sur ce point des renseignements à la Police de sûreté.

Elles l'ont fait.

Ces jeunes, dans une année et demie, deviendront institutrices et pour elles ce n'est pas un simple gagne-pain, c'est un des métiers les plus attachants du monde. J'ai trouvé consolant de les voir s'initier aux grands problèmes que pose notre temps, autrement qu'en théorie, pour pénétrer au contraire de plain-pied dans la vie. Et j'ai su qu'après avoir tenté de démêler les raisons de la délinquance juvénile, elles aborderaient la tragique condition des vieillards dans un monde de plus en plus déshumanisé. Elles voulaient pour illustrer leurs travaux des photos, des articles, des documents vécus...

Quand je songe à l'absurdité de l'éducation que j'ai reçue et dont je n'ai pu me défaire qu'à travers des révoltes, des crises religieuses, des combats, je suis soulagé à la pensée que les enfants auront pour maîtres et pour maîtresses — et c'est souvent déjà le cas — des éducateurs affranchis de tout un bric à brac de préjugés, et curieux de tout ce qui fait le prix de la vie.

Il était temps !

André Marcel.

Chronique de la radio et de la télévision scolaires

Le match cinéma-télévision

Quel plaisir de voir des collègues réagir aux lignes écrites dans l'**Educateur**¹ ! Et quel étonnement de constater qu'on peut avoir des adversaires qui n'ignorent pas le fair-play (produit d'exportation) et se lancent dans un match sans rogne, sans acrimonie. Merci à P. Delacrétaz pour son ouverture sur un combat loyal. Le problème qu'il aborde mérite réflexion, et je suis très heureux de l'occasion qui nous est offerte de faire longuement le point là-dessus. D'autant plus que la discussion proposée par mon collègue n'a sorti personne d'une torpeur due, je veux bien le croire, aux fatigues de fin d'année...

Le petit écran qui tue

Pourquoi faudrait-il crier : « Le cinéma est mort, vive la télévision !... » Cela me semble aussi absurde que d'avoir imaginé que le théâtre pût disparaître à cause du cinéma. Et pourtant, il faut reconnaître que si le théâtre ne s'est presque partout jamais aussi bien porté, que Brecht ou Dürrenmatt sont aussi réputés qu'Antonioni ou Godard, en bref que le cinéma n'a pas renversé dans le fossé le chariot de Thespis, il n'en va pas de même du septième art face à la télévision. Les salles obscures souffrent de la concurrence qui tient le petit écran. La fréquentation des salles a considérablement baissé. Je n'ai pas de statistiques sous la main : il est pourtant connu que le cinéma traverse une crise financière. Les causes méritent d'être étudiées ; il en est une dont l'évidence est flagrante : les gens qui ont la télévision vont moins au cinéma.

Attention ! Le petit écran ne tue ni le livre ni le film. Tout d'abord, ne confondons pas le film et la salle de cinéma : la télévision nuit-elle à une forme de production et de commercialisation qu'elle oblige à de nouvelles formules de conception et de réalisation. Elle remet le cinéma en question, elle ne l'élimine pas. Elle l'accueille ; elle se fait cinéma...

Quant au livre, il suffit d'y voir de plus près pour constater que la télévision, par exemple, ne remplace pas la lecture. Jamais le livre ne s'est aussi bien vendu ! Et souvent grâce à la publicité qu'en peut faire la télévision : la tête de l'auteur incite les téléspectateurs à acquérir son ouvrage bien plus qu'une critique littéraire ! Plus d'intermédiaire : pourquoi non ?

Je voudrais bien préciser que je ne pense pas, en parlant des **gens**, à ce que d'aucuns prétendent un milieu privilégié, c'est-à-dire... le leur ! Composé d'intellectuels, d'enseignants, d'élus aux professions libérales. Non. Je pense toujours à la masse. Les moyens de communications de masse, du journal au livre, de la télévision au cinéma, ne peuvent être envisagés qu'en s'échappant de son petit milieu d'amis et de connaissances.

La télévision n'aura pas remplacé le livre — ni même le journal auquel elle s'apparente beaucoup plus — mais complété le temps disponible pour l'information, la culture et le divertissement, ou même souvent comblé une vacuité totale : existe-t-il une enquête, menée voici vingt ou cinquante ans, qui précise le pourcentage de foyers d'alors disposant d'une bibliothèque... d'au moins dix livres ? Et puis, quelle différence, tout de même, entre Delly et Camus ! Les gens qui ne lisaient rien ou ne connaissaient que Delly, s'ils

regardent la télévision, en auront pour leur argent. Je prétends même qu'ils verront souvent meilleure potée que celle qu'ils ingurgitaient jusque-là. Quant à ceux qui lisaient Camus, ils n'y renoncent pas si facilement ; ou alors, ça ne leur a rien apporté !

De toute façon, la télévision existe, elle a pris place à la cuisine ou dans le salon. Il faudrait se décider tout de même, à accepter cette inéluctable présence. Beaucoup de jeunes éducateurs, je le sais, témoignent d'une attitude positive face à ce problème-là : tout d'abord, collaborer d'une façon ou d'une autre de telle sorte que les programmes s'améliorent ; d'autre part, développer l'esprit critique des enfants, des parents, afin que les téléspectateurs deviennent exigeants, ou du moins sachent retirer de n'importe quoi quelque chose, et, plus encore, de quelque chose un enrichissement ! Le réalisateur français André Voisin déclare que l'on a tort de prétendre que la télévision, c'est, d'un côté, des gens qui font un programme, et à l'autre bout, des gens qui regardent ce programme. Il y a symbiose beaucoup plus subtile : les programmes sont ce que sont les gens, ce qu'ils en attendent. De l'idée du producteur à la réaction du téléspectateur existe une chaîne de responsabilités entièrement assumées. Bien sûr, on connaît des fabricants de programmes (pourquoi voudriez-vous que la télévision échappe à cet aspect que ni le livre, ni le théâtre, ni le cinéma n'ont pu éviter ?), mais ils fabriquent pour des gens qui en réclament, qui en veulent, qui aiment. Et si la qualité est par trop médiocre, qui n'est pas mieux à même de protester, de réclamer autre chose, si ce n'est le consommateur ? Ce qui est possible dans les auberges, tout de même... Bon. La télévision n'est qu'un moyen de transmettre aux gens ce que veulent, disent et font... les gens ! **Elle ne vient pas d'une autre planète.**

Le livre, donc, n'a pas été dévoré par le petit écran. Le film, lui-même, ne saurait se voir relégué au musée des vieilles lanternes. Le film, né du cinéma, est maintenant également accueilli à la télévision où il a de plein droit sa place.

Un film est toujours un film

Film de cinéma ou film de télévision ? Va-t-on peser des ailes de mouches dans des balances en toile d'araignée ? Lorsque Rossellini a tourné sa **Prise du Pouvoir par Louis XIV**, il a fait du cinéma pour la télévision. Son film passe indifféremment dans les salles obscures et sur le petit écran. Je l'ai vu en couleurs au cinéma, en noir et blanc à la télévision. Même œuvre, même effet...

Où est donc la différence ? Elle est davantage, je crois, dans le média employé que dans la forme ou le fond. Telle tragédie de Racine, diffusée sur la première chaîne française, connaîtra en une soirée **davantage de spectateurs** qu'elle n'en a eu de sa création à ce jour au théâtre ! En une seule diffusion, n'importe quel film peut rencontrer une audience infiniment supérieure à celle que lui permet la projection dans des salles. La dimension de l'écran de télévision peut dévaloriser certaines œuvres. L'ambiance protégée d'un salon peut permettre une vision davantage lucide, moins perturbée. Le côté « chaud » de la salle obscure est remplacé par l'aspect « froid » de la télédiffusion. Mais il n'est plus nécessaire d'y aller, le film vient à nous. Les

avantages sont reconnus par les gens de plus de trente ans et par les enfants : l'image animée au foyer ! En revanche, les adolescents, les jeunes de vingt ans, préfèrent nettement le cinéma : loin de la famille parfois contestée, et en groupe ! Allez-y voir vous-mêmes : la moyenne d'âge des spectateurs de cinéma est étonnamment basse.

Quant aux producteurs de cinéma, ils se sont efforcés tout d'abord de jouer sur la couleur en tant qu'élément concurrentiel. La télévision s'y mettant aussi, il a fallu proposer des superproductions sur écran géant, avec relief sonore, bref tout l'environnement nécessaire pour augmenter cet état de sujexion dans lequel se trouve l'homme noyé dans l'obscurité d'une salle confortable. La démesure n'est pas synonyme de qualité. Elle offre néanmoins un plaisir que la jeunesse ne saurait refuser.

Pourtant dans la plupart des cas, la télévision et le cinéma ne sont pas concurrentiels. Si ce n'est pour le directeur de salle qui voit sa recette diminuer. Au stade de la production, des réalisateurs et des acteurs, on en vient à une collaboration qui, un jour ou l'autre, sera totale. Qu'on travaille pour

le cinéma ou pour la télévision, peu importe ! Un film sera toujours un film.

Toutefois, les conditions de travail, pour l'instant, sont loin d'être les mêmes. Ne serait-ce qu'au point de vue financier !

La télévision est une dévoreuse de sujets, alors que le cinéma engloutit l'argent. Les jeunes cinéastes suisses le savent bien : un Michel Soutter parvient à réaliser de longs métrages avec des moyens financiers extraordinairement bas pour le cinéma. C'est peut-être parce qu'il vient de la télévision, où l'on tourne vite et avec des moyens de production très limités. La télévision aura appris au cinéma l'économie de temps et de moyens. Elle aura contribué, également, à ramener à de plus justes mesures l'aspect mercantile du septième art. La violence, l'érotisme et la pornographie semblent rentables, mais les jeunes cinéastes ont d'autres choses à dire que les fabricants : la télévision peut, et devrait plus systématiquement, leur offrir la chance de s'exprimer.

(à suivre)

Robert Rudin.

Conte pour les petits : Madame la Neige

Ce conte est adapté à partir des contes de Grimm.

Une veuve avait deux filles. L'une était belle et travailleuse, l'autre laide et paresseuse. La mère préférait cependant la seconde parce qu'elle était son véritable enfant. La première fille devait tout faire à la maison. Tout le jour, elle devait filer tant qu'un jour elle en eut les doigts en sang et que le fuseau en fut recouvert. Elle se pencha sur la fontaine pour le laver, mais il lui échappa et tomba au fond de l'eau. En larmes, elle courut chez sa belle-mère et lui conta son malheur. Celle-ci la roua de coups et lui dit : « Puisque tu as laissé tomber le fuseau, va le chercher ! » La jeune fille retourna à la fontaine. Dans son désespoir, elle plongea dans la source pour essayer d'y retrouver le fuseau.

Elle perdit connaissance. Quand elle se réveilla, elle était dans une belle prairie où le soleil se jouait parmi des milliers de fleurs. Elle se mit à marcher et arriva près d'un four de boulanger qui était plein de pains. Le pain lui cria : « Ah ! sors-moi du four ! sors-moi du four ! Je vais brûler, je suis cuit depuis longtemps. »

Elle retira les miches du four les unes après les autres et poursuivit son chemin.

Elle arriva sous un arbre couvert de pommes qui lui dit : « Ah ! secoue-moi ! secoue-moi ! Que tombent enfin ces pommes et qu'il n'en reste plus une seule sur moi ! »

Elle secoua l'arbre, fit tomber les pommes jusqu'à ce qu'il n'en reste plus une seule. Et quand elle en eut fait un tas elle repartit.

Finalement elle arriva près d'une petite maison. Une vieille femme regardait par la fenêtre. Elle lui dit : « Viens chez moi, chère enfant ! Si tu fais bien le ménage, tu t'en trouveras bien. Occupe-toi surtout de mon lit et veille à l'éventer parfaitement. Quand il en tombe des plumes, il neige sur le monde. Je suis Madame la Neige. »

Comme la vieille femme lui parlait amicalement, elle accepta l'offre et se mit au travail. Elle battait toujours le lit avec force de sorte que les plumes en sortissent comme flocons de neige. En échange, elle avait la vie facile, on ne la grondait jamais et la table était bonne.

Elle était ainsi depuis un bout de temps chez Madame la Neige. Sans savoir pourquoi, elle devint triste. Finalement, elle s'aperçut qu'elle avait la nostalgie de sa maison. Elle

avait beau être mille fois plus à son aise qu'auparavant, elle n'en ressentait pas moins le désir de revoir son foyer. A la fin, elle dit à Madame la Neige : « Je voudrais rentrer chez moi. Même si ici tout est si parfait, je ne puis y rester plus longtemps. Il faut que je retrouve les miens. »

Madame la Neige lui répondit : « Il me plaît que tu veuilles rentrer chez toi. Et parce que tu m'as servie fidèlement, je t'y ramènerai moi-même. » Elle la prit par la main et la conduisit devant une grande porte. La porte s'ouvrit et quand la jeune fille l'eut franchie, une pluie d'or se mit à tomber à verse et l'or s'accrocha à elle au point qu'elle en fut toute recouverte. « Voilà pour récompenser ton zèle », dit Madame la Neige en lui remettant également le fuseau qui était tombé dans l'eau. Puis la porte se referma et la jeune fille se retrouva en haut, dans le monde, en face la maison de sa marâtre. Quand elle arriva dans la cour, le coq penché sur la fontaine cria :

« Cocorico, cocorico.

« Avec plein d'or notre petite est revenue en haut. »

Elle pénétra dans la maison et sa belle-mère et sa sœur la reçurent bien parce qu'elle était couverte d'or.

Remarque (à l'intention de nos lectrices).

... Dans la deuxième partie du conte, la jeune fille ayant raconté ses aventures à sa marâtre, celle-ci fait sauter sa seconde fille dans la fontaine pour qu'elle ait la même chance. Mais la seconde fille, paresseuse, agit tout différemment de la première, si bien que Madame la Neige la chassa et qu'elle reçut, en place d'or, le contenu d'une grande bassine de poix, dont elle ne peut jamais se débarrasser.

Repris de l'Ecole maternelle française (janvier 1970).

Le propos d'Alain

Je n'ai jamais vu aucun bien ni aucun progrès sortir de la conciliation ; c'est plutôt la commune sottise que la commune sagesse qui se trouve rassemblée par ce moyen.

A toutes fins utiles, un texte qui pourra susciter discussion chez nos grands : le penalty

Finale de la Coupe d'Angleterre. Devant 95 000 spectateurs, une équipe de troisième division résiste, héroïquement, aux assauts furieux d'une équipe de première. On joue depuis 118 minutes sans avoir marqué un seul but. C'est Teddy Browers, centre-avant professionnel de l'équipe de première division qui raconte :

La fin de la dernière prolongation approchait, et ni l'une ni l'autre des deux équipes n'avait ouvert la marque. A certains mouvements de la foule, nous nous apercevions que, déjà, des spectateurs quittaient leur place pour gagner la sortie. Ceux-là jugeaient qu'après tout ce que notre équipe avait entrepris, il nous était certainement impossible de vaincre. Rarement, en effet, attaques plus rapides, plus mordantes, mieux conçues avaient été menées par des hommes en aussi grande forme, rarement le but vainqueur s'était trouvé aussi près d'être obtenu. Mais rien ne nous réussissait et on ne savait quoi admirer le plus : de notre superbe et inlassable démonstration de pur football ou de l'incroyable et efficace résistance des défenseurs adverses.

La foule croyait donc au match nul. Elle s'apprêtait à faire à nos adversaires une ovation monstre. Notre équipe jouait son va-tout et je venais d'être mis en possession du ballon dans la surface de réparation lorsque mon adversaire direct me chargea assez rudement.

Poussé par je ne sais quel sentiment, je simulai la chute brutale et restai étendu sur le terrain. Le coup de sifflet qui retentit alors glaça le sang de nos adversaires et dut pénétrer comme un stylet dans le cœur de leurs ardents supporters.

Quand je me relevai, l'arbitre montrait de son index tendu la tache blanche du penalty.

Je regardai mes camarades. Impassibles, ils se rangeaient le long des dix-huit mètres. Déjà, notre capitaine, le flegmatique Stanley Parker, me faisait signe... Je devais donner le coup de pied de réparation...

Pâles, ayant d'un seul coup tout perdu de cette volonté, de cette force qui, durant près de cent vingt minutes, leur avaient permis de nous tenir tête, nos adversaires, résignés, abattus par ce coup du sort, attendaient... Leurs regards éloquents de désespoir allaient de l'auteur de la faute qui, hébété, me regardait, à l'arbitre, qui restait digne, imperméable, après sa terrible sentence.

A la suite des clamours assourdissantes de presque tous les spectateurs, que ce dénouement dramatique ne satisfaisait point, un silence incroyable s'était abattu sur le stade. Me raidissant pour cacher le tremblement qui me prenait, je me dirigeai vers le ballon. Mes oreilles bourdonnaient. Mille pensées s'entre-choquaient dans ma tête. Le bruit de mes pas sur le gazon retentissait jusque dans mon cerveau. Je vis Williamson dans sa cage qui, défait, me regardait, sachant très bien que pour lui aucune chance n'existaient qui lui permit d'arrêter mon tir réputé invincible.

C'est à ce moment que j'eus conscience de l'acte que j'avais commis. Durant les quelques secondes qui suivirent, toute ma vie de footballeur passa devant mes yeux. Et moi, que l'on avait surnommé « le gentleman du stade », je sentis le rouge de la honte envahir mon visage. Je venais de me rendre coupable d'une effroyable malhonnêteté. Je venais de tricher, de mentir, devant des milliers de personnes, devant mon roi, devant mes camarades... Je venais surtout de réduire à néant la splendide performance de mes onze vaillants adversaires. J'allais être le principal insti-

gateur d'un vol, le seul coupable même, puisque moi seul connaissais mon mensonge.

Mais comment réparer tout ce mal ? Rien ne pouvait changer la décision de l'arbitre... Je devais botter le penalty.

Je regardai Williamson. Il était désespoiré, livide. Je lus dans ses yeux une tristesse infinie. Il savait que tous les espoirs de son équipe allaient sombrer avec mon tir qui ne pardonnait pas. Il l'attendait comme on attend une catastrophe inéluctable, passivement, sans réagir.

— Ah ! je vous jure que je n'étais pas fier de moi, à cet instant !

A mes pieds, baigné par les derniers rayons du soleil couchant, le cuir jaune, éraflé en maints endroits, semblait me provoquer. La pensée de le botter mollement, de l'envoyer en dehors des buts ne fit que m'effleurer. Ajouter une mauvaise action à mon hideux mensonge était chose impossible.

Je fis quelques pas en arrière et m'apprêtai à donner mon coup de pied. Williamson avait ses yeux rivés aux miens. Alors, dans un effort de volonté et de détresse incroyables, mon regard, quittant celui de Williamson, lui indiqua le coin droit de la cage, et je bottai...

La clameur qui monta dans le stade, le coup de sifflet que j'entendis à peine, me trouvèrent par terre, anéanti, effondré, les yeux fermés, ne voulant pas savoir encore ce qui s'était passé. Mais l'enthousiasme des coéquipiers de Williamson qui, à deux pas de moi, subissait les plus folles embrassades, me fit comprendre que l'irréparable ne s'était pas accompli.

J'avais donné une chance à Williamson de conserver ses filets vierges en sauvant en même temps mon honneur : il l'avait prise...

Voilà la seule tache qui ait jamais terni une carrière de footballeur que l'on s'est toujours plu à citer en exemple. De ce que j'ai fait ce jour-là, je ne regrette que mon premier geste. Si ma réputation de butteur s'en est trouvée amoindrie, j'ai conservé la paix de ma conscience.

L. Loubet

Prix de football 1938, Féd. française de football.

La dispute

La poule est fière d'avoir pondu

Kot, un bel œuf sur la paille.

La voisine a répondu :

Kot, j'en ai un dans l'étable.

Oui, mais le mien est plus beau

Kot, sur la paille.

Celui que j'ai fait est plus gros

Kot, dans l'étable.

Le mien...

Le mien...

Sur la paille

Dans l'étable...

Plus beau...

Plus gros...

Cocorico !

Le coq se dresse sur ses ergots

Personne ne dit plus mot.

Maria Vancalys.

Apprentissage de base et dyslexie

Sans être toutes récentes, certaines recherches apportent, sur le problème de la dyslexie, des idées nouvelles qu'il nous paraît utile de porter à la connaissance des enseignants.

Tous les spécialistes qui se sont penchés sur la question ont remarqué l'importance qui devait être accordée à une mauvaise structuration de l'espace dans la genèse de ce trouble. De là à conclure que la gaucherie ou la mauvaise latéralisation était à l'origine de la dyslexie, il y a un pas que certains ont allègrement franchi.

Certes, l'enfant qui aborde l'apprentissage de la lecture doit avoir atteint un certain niveau de maturation de l'organisation spatiale. Il suffit, pour s'en convaincre, de lui appliquer le test d'Inizan décrit dans son excellent ouvrage « Le temps d'apprendre à lire ». Mais il n'est pas sûr que l'apparition de troubles de l'organisation spatiale engendre inévitablement la dyslexie. Des psychologues ont examiné un grand nombre d'enfants non dyslexiques et ont constaté qu'ils présentaient eux aussi, dans une proportion à peu près égale, des troubles de la latéralisation.

Une étude plus poussée des causes de la dyslexie a montré que celle-ci était due, avant tout à un trouble du langage. Celui-ci se traduit par une incapacité de faire le rapport entre le langage oral et sa traduction dans les signes. « Chez nos jeunes dyslexiques, deux cas se présentent généralement : ou la parole s'est développée tardivement et l'enfant au début de la scolarité parle encore très peu et très mal, ou la parole s'est développée à l'âge normal d'une manière particulière. On trouve dans ce dernier cas des imprécisions dans le choix des mots, des confusions de sons et de mots, l'emploi très fréquent de termes sans signification précise, tels que « chose », « machin » ou « truc » et une organisation défective du discours. La parole est parfois surabondante, en quelque sorte coupée de ses racines et curieusement flot-

tante. C'est ce même flottement qu'on retrouve au niveau de la lecture et de l'orthographe et il est souvent vain de chercher à faire une analyse systématique des fautes. » Y. Guyot et G. Rigault « Bulletin de psychologie », numéro spécial 1967 : « ... L'élément essentiel du déficit réside, en lecture comme en orthographe, dans la difficulté de compréhension du signe écrit ou du message sonore. Les fautes peuvent découler directement de cette mauvaise compréhension ; par exemple dans les dictées les verbes sont fréquemment transformés en substantifs, non parce qu'on oublie de les conjuguer, mais parce que l'idée générale du verbe n'est pas perçue. Mais à ces fautes s'en mêlent d'autres qui sont dues au fait que l'enfant doit porter une attention extrême à un message dont le sens lui échappe constamment, ce qui exclut pour lui la possibilité de porter attention à la correction des graphies. C'est ainsi qu'en lisant ou en écrivant, l'enfant oublie parfois la fin des mots qui ne lui paraît pas essentielle. Et l'on comprend que ce n'est pas le type de fautes mais leur gravité qui est intéressante à étudier. L'inversion dans l'ordre des lettres par exemple, n'a pas plus d'importance que tous les autres signes de confusion qui ne manquent jamais. » ibidem.

La dyslexie et la dysorthographie ne sont donc que les symptômes d'un trouble plus profond et plus essentiel qui se situerait au niveau de l'organisation intellectuelle. Les dyslexiques ne sont pas moins intelligents que leurs camarades : ils sont tout simplement incapables de conférer une signification aux signes écrits ou au message oral. Les troubles de la latéralisation que l'on constate chez beaucoup de sujets ne sont pas dus à des déficits spécifiques : tout au plus peuvent-ils jouer un rôle dans un certain nombre de cas.

F. B.

Pour l'école du peuple

Souvent on nous demande : « Au fond, qu'est-ce que la pédagogie Freinet ? » L'enseignant soucieux de penser son action trouvera la réponse la plus précise à cette question dans un des derniers livres de la Petite collection Maspero : *Pour l'Ecole du Peuple*. Ce petit volume réunit deux écrits de Célestin Freinet : *L'Ecole moderne française* et les *Invariants pédagogiques*¹.

Dans le premier, Freinet définit d'abord son but éducatif : *L'enfant développera au maximum sa personnalité au sein d'une communauté rationnelle qu'il sert et qui le sert*. Il pose ensuite quelques principes jalonnant le chemin vers ce but.

Dans le chapitre intitulé « Les grandes étapes éducatives », il insiste sur l'environnement de la maison, qu'elle soit jardin d'enfants ou école primaire. Ces pages sont à méditer par les responsables de l'administration scolaire et les urbanistes.

Mais c'est la partie consacrée à l'école primaire qui montre la pédagogie Freinet vécue durant une semaine par une école de village. On y trouve en outre la liste de tout le matériel nécessaire à l'équipement d'une classe moderne, ainsi qu'une bibliographie indiquant les modes d'emploi de ce matériel et les dossiers pédagogiques orientant le travail scolaire vers la recherche et la coopération.

Devant le déroulement de ces activités (l'école Freinet est l'école du travail motivé), le jeune ou le futur enseignant se dira peut-être : « Jamais je ne pourrai organiser ma classe de semblable façon. » Qu'il suive alors le conseil de l'auteur : prendre contact avec des maîtres qui ont introduit dans la leur quelques-unes de ces techniques de vie.

Et il s'en trouve en Suisse française. Le Groupe romand de l'école moderne (GREM) nous signale le nombre approximatif de classes qu'il considère comme s'inspirant de la pédagogie Freinet :

Genève 28, Vaud 26, Neuchâtel 24, Jura 20, Fribourg 8, Valais 6.

Son président, M. Jean Ribolzi, 13, avenue Druey, 1000 Lausanne, donnera toute adresse utile à ceux qui le lui demanderont.

Avant de tenter ses premiers essais de réforme, le jeune instituteur ou la jeune institutrice lira encore la deuxième partie du petit volume : *Les Invariants pédagogiques*. Il se référera souvent à ces axiomes ; la couleur des tests lui indiquera dans quelle mesure il passe du stade d'enseignant à celui d'éducateur.

Ce petit livre de poche sera le vade-mecum de ceux qui veulent une école où leurs élèves fassent l'apprentissage de la liberté et de la vie communautaire.

Edouard Cacheraille.

¹ Célestin Freinet : *Pour l'Ecole du Peuple* (Petite collection Maspero).

Reproduction de lecture, deuxième et troisième année

La Petite Poule Rouge

1. Il était une fois un Dindon, un Canard et une Petite Poule Rouge. Le Dindon et le Canard passaient leur temps à se promener et à manger tout ce qu'ils trouvaient dans la cour de la ferme et dans les champs. La Petite Poule Rouge grattait aussi la terre, mais choisissait ce qu'il y avait de meilleur pour elle et ses poussins.

2. Et voilà qu'un jour elle trouva trois grains de blé.

— Oh ! les beaux grains de blé ! dit la Petite Poule Rouge. Qui veut aller les planter ?

— Pas moi, dit le Dindon.

— Ni moi, dit le Canard.

Et ils continuèrent à se promener et à manger.

— J'irai donc ! dit la Petite Poule Rouge.

3. Et elle court planter les trois grains de blé dans de la bonne terre. Les trois grains de blé poussent. On voit d'abord un joli carré de blé vert, puis de gros épis qui mûrissent.

— Oh ! le beau blé doré ! dit la Petite Poule Rouge. Qui veut aller le moissonner ?

— Pas moi, dit le Dindon.

— Ni moi, dit le Canard.

Et ils continuèrent à se promener et à manger.

— J'irai donc ! dit la Petite Poule Rouge.

4. Et elle moissonne le beau blé, le bat, fait un tas des grains et les met dans un sac.

— Qui veut aller porter le sac de blé au moulin ? demande la Petite Poule Rouge.

— Pas moi, dit le Dindon.

— Ni moi, dit le Canard.

Et ils continuèrent à se promener et à manger.

— J'irai donc ! dit la Petite Poule Rouge.

5. Et elle charge le sac de blé sur son dos, va au moulin et en rapporte un sac de belle farine blanche.

— Qui veut faire le pain ? demande la Petite Poule Rouge.

— Pas moi, dit le Dindon.

— Ni moi, dit le Canard.

Et ils continuèrent à se promener et à manger.

— Je le ferai donc ! dit la Petite Poule Rouge.

6. Et elle pétrit la pâte et fait cuire le pain.

— Qui veut manger le bon pain ? demande la Petite Poule Rouge.

— Moi ! dit le Dindon.

— Moi ! dit le Canard.

Et ils se précipitent vers la Petite Poule Rouge, leur bec grand ouvert.

7. Eh bien ! Vous n'en aurez pas ! dit la Petite Poule Rouge. Je le mangerai avec mes poussins.

Alors, le Dindon et le Canard regardèrent la Petite Poule Rouge manger le bon pain avec ses poussins, qui n'en perdirent pas une miette.

Raconté par Mathilde Leriche.

(« Heures enchantées », Armand Collin-Bourrelleur.)

I. Lecture du texte

Il s'agit d'un conte qui doit être dit tel qu'il a été raconté par Mathilde Leriche.

Ce conte présente plusieurs parties bâties sur le même modèle dans lesquelles on retrouve la répétition du dialogue entre la poule et les deux autres animaux. Cette construction, ces répétitions, permettront une plus facile reconstitution du texte.

II. Comprendons le texte

De quels animaux est-il question ? Où sont-ils ? Que font-ils ? Ces trois questions permettront de reconstituer ensuite le premier paragraphe.

Faisons dégager les caractères de ces animaux :

- le dindon et le canard aiment-ils le travail ?
- plutôt que de travailler, comment passent-ils leur temps ?
- que fait la Petite Poule Rouge tandis que le canard et le dindon se promènent et mangent ?
- la Petite Poule Rouge a-t-elle bien fait de garder le bon pain pour elle et ses poussins ? Pourquoi ?

Retrouvons les diverses parties du texte faisant suite au paragraphe d'introduction en énumérant les actions accomplies par la poule :

- elle trouve trois grains de blé ;
- elle les plante ;
- elle moissonne ;
- elle va au moulin ;
- elle fait le pain ;
- elle le mange.

Ces divers titres seront écrits au tableau noir. Si les enfants ont du mal à les lire, on pourra illustrer chacun d'eux par un croquis qui permettra de les imaginer.

On fera remarquer qu'entre deux actions de la Poule Rouge, on retrouve le dialogue, toujours conçu de la même façon, entre les trois animaux.

III. Reproduisons le texte

Procédons d'abord par étapes successives en lisant ou racontant et en faisant reproduire, immédiatement après la lecture ou le récit, chacun des paragraphes du texte.

Retrouvons ensuite le récit en entier en nous aidant des titres illustrés inscrits au tableau noir.

Jouons et mimons l'histoire de façon à bien retrouver le dialogue. Diviser les enfants en plusieurs groupes :

- la poule et ses poussins agissant et parlant ;
- le dindon mimant et parlant ;
- le canard mimant et parlant ;
- quelques élèves faisant les récitants et retrouvant les phrases de liaison ; (exemples, premier paragraphe : « Et ils continuèrent... manger » ; « Et elle court planter... mûrissent », etc.).

Il est évident que tous les élèves doivent avoir participé à l'action, et qu'on reprendra plusieurs fois la reproduction du texte si c'est nécessaire.

Certains élèves préfèrent traduire le conte par le dessin. Ne pas contrarier ce penchant. En les mettant en confiance. Il sera possible ensuite de leur faire commenter leur illustration (peut-être même en tête à tête avec le maître ou la maîtresse), ce qui est une autre façon d'arriver à la reconstitution de l'histoire.

Repris de l'Ecole libératrice, Paris.

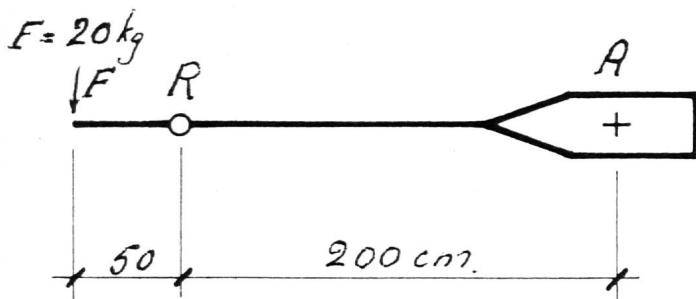


Physique : deux curieux leviers I

Chacun de nous, à propos de l'étude des leviers, a déjà fait remarquer à ses élèves — ou plutôt leur a fait découvrir — que la **rame** du bateau et le **pied** de l'homme sont à ranger dans la catégorie des leviers du deuxième genre, dits interrésistants. Il est aisément de se rendre compte en effet que la rame pousse le bateau (R), et que le tendon d'Achille soulève le poids du corps reposant sur le tibia (R).

Mais la complication surgit dès que nous essayons d'appliquer à ces deux appareils la loi d'équilibre des leviers, qui dit que les **moments** des forces agissante (F) et résistante (R) sont égaux. Une application irraisonnée de cette loi conduit à des absurdités qu'il est facile de remarquer.

Examinons tout d'abord le cas de la **rame** :

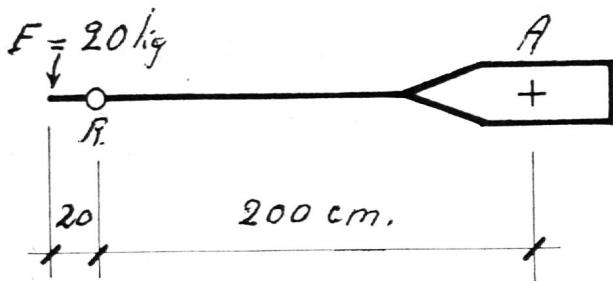


Exerçons une force F de 20 kg. à l'extrémité de la rame schématisée ci-dessus, et calculons la force R qui pousse le bateau. En exprimant que les mouvements de F et R sont égaux, nous obtenons :

$$F \times 250 = R \times 200$$

$$20 \times 250 = R \times 200$$

$$\text{soit } R = \frac{20 \times 250}{200} = 25 \text{ kg.}$$



Si maintenant je place ma main (F = 20 kg.) à 20 cm. de l'axe de la rame, que deviendra cette force ?

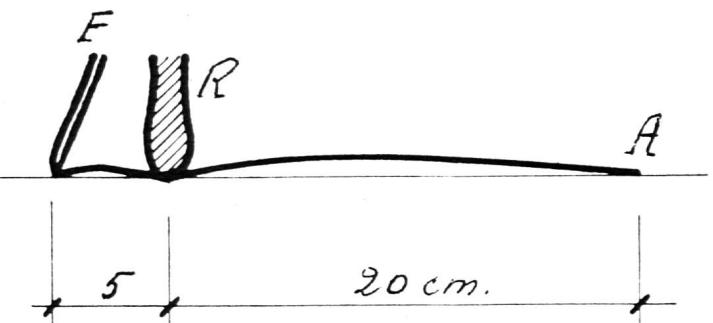
$$R \times 200 = F \times 220$$

$$R \times 200 = 20 \times 220$$

$$\text{soit } R = \frac{20 \times 220}{200} = 22 \text{ kg.}$$

Des résultats si proches sont manifestement erronés : l'expérience m'apprend en effet que, si la main est près de l'axe, il faut beaucoup plus de force qu'en position normale pour mouvoir le bateau ! Alors ?

Même absurdité si nous considérons le pied :



F = tendon d'Achille

R = tibia

A = pointe du pied.

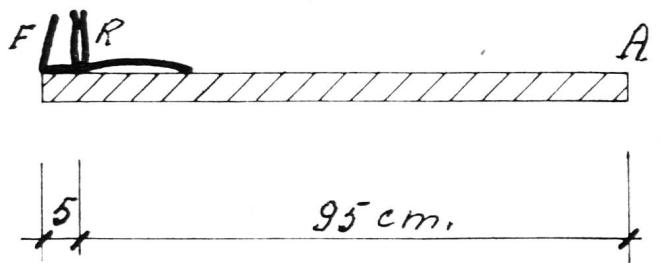
Le croquis ci-dessus représente schématiquement le pied humain et ses dimensions approximatives.

Supposons une personne de 60 kg., et calculons F, la force de traction du tendon d'Achille lorsque la personne se soulève sur la pointe du pied :

$$F \times 25 = R \times 20$$

$$F \times 25 = 60 \times 20$$

$$\text{d'où } F = \frac{60 \times 20}{25} = 48 \text{ kg.}$$



Ce deuxième croquis représente le pied de la même personne (R = 60 kg.) rendu solidaire cette fois d'une planche rigide de 1 m. de long (ou ski). Calculons de nouveau cette force F de traction :

$$F \times 100 = R \times 95$$

$$F \times 100 = 60 \times 95$$

$$F = \frac{60 \times 95}{100} = 57 \text{ kg.}$$

L'expérience montre aussi l'absurdité de ces résultats : se lever sur la pointe du ski ou de la planche (ce que le calcul croit à peine plus difficile — 9 kg. de plus seulement) est en réalité impossible !

Alors ?... où gît la difficulté ?

Je laisse aux collègues que la question intéresse le plaisir de la découvrir par eux-mêmes. Pour ceux qui ne l'auraient pas trouvée, ou qui ne la connaîtraient pas encore, je donnerai la solution dans un prochain article.

A. Gesseney.

Œuvres suisses des lectures pour la jeunesse

Cinq nouvelles brochures OSL et cinq réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du bureau de vente de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seehofstrasse 15, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans des kiosques au prix de 80 centimes l'exemplaire.

NOUVEAUTÉS

Nº 1048. **Cambriolé, incendié, victime d'un accident**, par Aebli et Huguenin. Série : Aide mutuelle. Age : depuis 12 ans.

Cette brochure relate l'évolution des assurances dans le monde ; toutes les branches de l'assurance y sont passées en revue. En somme : de l'assurance maritime à l'AVS.

Nº 1049. **Divico et les Romains**, par Ernst Eberhard et Robert Genton. Série : Histoire. Age : depuis 11 ans.

Les Helvètes préparent leur seconde expédition contre l'Empire romain. Nous nous familiariserons avec leurs mœurs ; le portrait des personnages est tracé d'une plume sûre. Jules César empêche la traversée du Rhône près de Genava et poursuit les Helvètes. La sortie armée des Helvètes se termine brusquement près de Bibracte. Divico et son peuple se retirent dans leur patrie ; ils reconstruisent villes et villages.

Nº 1050. **Montée et descente du Rhin**, par Fritz Aebli et François Rostan. Série : Jeu et distraction. Age : depuis 12 ans.

Cette brochure contient des modèles pour cartonnage : le port de Bâle (docks et silos), ainsi que quatre bateaux de la flotte du Rhin : le bateau-école « Leventina » (sur lequel les jeunes marins sont formés), le bateau de plaisance « Ursula », le remorqueur « Uri » et la péniche « Ganges ».

Nº 1051. **Carine, la petite sirène**, par Claude Dessibourg. Série : Littéraire. Age : depuis 9 ans.

Dans les eaux claires qui bordent l'Île des Rêves, frétille un mystérieux poisson. « Chers enfants, demandons-lui de nous conter des histoires de son monde. » « Volontiers », nous répond-il avec douceur... Endormez-vous au clair de lune et je vous emmènerai dans le pays merveilleux de Carine, la petite sirène !

Nº 1052. **Les étoiles de Saint Vincent**, par Henriette Gilbelin. Série : Littéraire. Age : depuis 9 ans.

Ces étoiles, vous ne les trouverez pas dans le ciel. Comme Margobel et Guillaume vous les cherchez dans la rocallie de nos collines. Comme eux, peut-être, vous y découvrirez l'amitié et la joie... Ces deux enfants d'autrefois, vous pouvez encore les rencontrer, un jour de fête, dansant la farandole, sur le pont de Moustiers, sous l'étoile géante qui do-

mine le village, ou sur la place de Rougon, au pied du farouche château. Ils deviendront vite vos amis et vous aimerez leur Haute-Provence, sévère mais pleine de rêve et de beauté.

RÉÉDITIONS

Nº 775. **Bully, le petit chien noir**, par Isabelle Jaccard ; 2^e édition. Série : Pour les petits. Age : depuis 6 ans.

Cette brochure vous permettra de vivre l'aventure peu ordinaire d'un petit chien noir et vous le suivrez jusque dans un cirque, où, bien malgré lui, il fait un numéro qui étonne et ravit le public.

Nº 857. **La nouvelle chèvre de Monsieur Seguin**, par F. Agneau de Selve, 3^e édition. Série : Album à colorier. Age : depuis 6 ans.

Pauvre Monsieur Seguin si triste d'avoir perdu sa septième chèvre ! Ne sera-t-il pas un jour consolé ?... Méchant loup cruel et moqueur, ne trouverez-vous jamais une chèvre suffisamment encornée pour vous vaincre ? Nous le saurons bientôt...

Nº 899. **La puissance de l'atome**, par Meichle et Meylan, 3^e édition. Série : Sciences. Age : depuis 12 ans.

La force atomique, qu'est-ce donc au juste ? Comment l'énergie nucléaire peut-elle être libérée ? Qu'est-ce qu'un réacteur ? Depuis 1945, ces questions se posent d'une façon toujours plus pressante. Cette brochure s'efforce d'y répondre le plus clairement possible. Elle ouvre aux élèves des classes supérieures des horizons intéressants sur le monde de l'atome. Cette brochure traite de la construction d'usines et de réacteurs atomiques, de la désintégration de l'atome, souligne en un mot l'importance de cette nouvelle source d'énergie en vue d'une utilisation pacifique. Elle rendra aussi de grands services au maître en stimulant particulièrement les élèves intéressés par la technique.

Nº 977. **Ma fabrique d'automobiles et mon école de conduite**, par Aebli et Rostan. Série : Jeu et distractions. Age : depuis 12 ans.

Enfants, qui aimez construire et qui vous passionnez pour les automobiles, cette brochure vous offre la possibilité de réaliser sept modèles de la « Belle-Epoque », sept modèles actuels et une voiture de l'avenir. Vous pourrez utiliser ensuite vos voitures dans un grand jeu de la circulation. Tous les signaux routiers vous seront alors familiers.

Nº 998. **Toi - et les timbres**, par Allenspach et Laffély. Série : Collection et observation. Age : depuis 12 ans.

L'auteur indique dans un style attrayant tout ce que doit connaître actuellement un philatéliste. Non seulement les jeunes, mais les collectionneurs adultes tireront profit des leçons de l'Oncle Théo ». On apprend sans s'en apercevoir.

Bibliographie

Psychologie. Chez Delachaux & Niestlé, à Neuchâtel, a paru, voilà plusieurs années, une étude de Jack Bordebeure : « **Leadership et Scolarité** » (Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant), 64 pages, 3 fr. 50. — C'est une thèse de psychologie pédagogique dans laquelle est étudiée l'influence de l'attitude du maître et des méthodes employées sur la vie sociale des enfants et leur personnalité. Le leader d'une classe est souvent un élève très moyen. Il peut être du genre « souverain » ou du genre « tyran ». Le premier, qui satisfait aux désirs de ses camarades, se trouve dans les classes conduites par un maître expérimenté ; le second règne sur les élèves dont le maître est inintéressant, inefficace. Un tel meneur est absent là où le travail en groupe est organisé. L'existence d'un leader est due aux entraves qui, par frustration, permettent un tel avènement. Le meneur cristallise l'opposition larvée au maître maladroit. Dans une deuxième partie est examinée l'influence des méthodes sur la formation de la personnalité et sur la

vie sociale de l'enfant. Les diverses conceptions scolaires sont passées en revue, mais l'enfant doit l'emporter sur la méthode.

Chez le même éditeur, d'Ursula von Mangoldt, dans une traduction d'Emma Cabire, « **La main de votre enfant** », 150 pages. — L'auteur entend prouver que, par la chirologie, on peut connaître les dispositions de l'enfant et, les connaissant, diriger son éducation. Telle main révèle une nature primitive, telle autre des aptitudes intellectuelles. Telle main appartient à un type créateur, telle autre à un intuitif sensible, etc. Il faut en référer à la forme de la main et des doigts, à la longueur de ceux-ci, à leur écartement, aux divers monts et lignes naturellement ciselés. Mais, déclare l'auteur, la main est susceptible d'être remodelée, en bien ou en mal, selon que l'éducateur en aura surveillé les tendances premièrement inscrites, car « **rien, en l'homme, n'est définitivement fixé et immuable** ». Une marge est laissée au libre arbitre.

Comment construire les triplets «de Pythagore»

Voir «Educateur» N° 37 du 21 novembre 1969.

Ainsi que nous vous l'avions promis, voici un procédé garanti sans lacune permettant de calculer **tous les triplets de base**... jusqu'à la limite que vous vous assignerez, car leur nombre est infini !

Plus est, chaque triplet de base engendre un nombre infini de multiples de sorte que, dans leur utilisation, vous n'aurez que l'embarras du choix.

Il s'agit donc, rappelons-le, de trouver des triangles-rectangle ayant une **hypoténuse exacte** exprimée par un nombre naturel.

Conformément à l'usage, nous désignerons par «a» l'hypoténuse et par «b» et «c» les deux côtés de l'angle droit.

Par la suite, la relation de Pythagore s'écriera : $a^2 = b^2 + c^2$.

Méthode :

«i» étant un nombre entier IMPAIR et «n» un nombre entier quelconque, nous poserons :

- 1) $b = i(2n+1)$
- 2) $c = 2n(n+i)$
- 3) $a = b + 2n^2$ ou bien $a = c + i^2$ ce qui revient au même.

En donnant à n successivement les valeurs 1 2 3 4 5 6 etc., établissons un tableau de valeurs respectivement pour b c et a.

		n =	1	2	3	4	5	6	...
i = 1			3	5	7	9	11	13	...
= 3			15	21	27	33	39	45	...
= 5			35	45	55	65	75	85	...
= 7			63	77	91	105	119	133	...
...			
valeurs de b									
		n =	1	2	3	4	5	6	...
i = 1			4	12	24	40	60	84	...
= 3			8	20	36	56	80	108	...
= 5			12	28	48	72	100	132	...
= 7			16	36	60	88	120	156	...
...			
valeurs de c									
		n =	1	2	3	4	5	6	...
i = 1			5	13	25	41	61	85	...
= 3			17	29	45	65	89	117	...
= 5			37	53	73	97	125	157	...
= 7			65	85	109	137	169	205	...
...			
valeurs de a									

Pour former les triplets, il suffit de grouper les nombres occupant **une même place** respectivement dans chacun des tableaux !

Exemple : prenons le premier nombre dans chaque tableau et nous obtenons le triplet 3 4 5 que tout le monde connaît.

Le première ligne (prise dans chaque tableau) donne la suite des triplets indiqués en sept. 63 par le soussigné.

La première colonne (prise dans chaque tableau) donne la suite des triplets indiqués en juin 1968 par Gesseney.

Quant aux présents tableaux infiniment extensibles en longueur et en largeur, ils englobent **tous** les triplets sans exception !

En nous donnant pour limite : hypoténuse ≤ 150 et en ajoutant les multiples des triplets de base, nous pouvons dresser le tableau complet suivant :

Table des triplets de Pythagore

Hypoténuse ≤ 150

3	4	5	5	12	13	8	15	17	16	63	65
6	8	10	10	24	26	16	30	34	32	126	130
9	12	15	15	36	39	24	45	51	36	77	85
12	16	20	20	48	52	32	60	68	60	91	109
15	20	25	25	60	65	40	75	85	88	105	137
18	24	30	30	72	78	48	90	102	20	99	101
21	28	35	35	84	91	56	105	119	44	117	125
24	32	40	40	96	104	64	120	136	24	143	145
27	36	45	45	108	117	20	21	29	les séparations notées ici en gras marquent les catégories selon lecture par lignes des tableaux		
30	40	50	50	120	130	40	42	58			
33	44	55	55	132	143	60	63	87			
36	48	60	7	24	25	80	84	116			
39	52	65	14	48	50	100	105	145			
42	56	70	21	72	75	33	56	65			
45	60	75	28	96	100	66	112	130			
48	64	80	35	120	125	39	80	89			
51	68	85	42	144	150	51	140	149			
54	72	90	9	40	41	12	35	37			
57	76	95	18	80	82	24	70	74			
60	80	100	27	120	123	36	105	111			
63	84	105	11	60	61	48	140	148			
66	88	110	22	120	122	28	45	53			
69	92	115	13	84	85	56	90	106			
72	96	120	15	112	113	48	55	73			
75	100	125	17	144	145	96	110	146			
78	104	130							65	72	97
81	108	135									
84	112	140									
87	116	145									
90	120	150									

Nous pensons qu'un tel tableau est on ne peut plus utile pour préparer exercices et problèmes destinés à des élèves encore non familiarisés avec les nombres irrationnels.

Et si nous avons posé : a b et c nombres naturels (ce qui en mathématique moderne s'écrit a,b,c, EN nous pourrons en première extension utiliser a,b,c, nombres rationnels (a,b,c, EQ^+) à partir de nos triplets établis.

Exemple : 3 4 5 \Rightarrow 0,3 0,4 0,5 $\frac{3}{10}$ $\frac{4}{10}$ $\frac{5}{10}$ etc.

Observation : en consultant notre tableau nous remarquons que toutes les hypoténuses des triplets de base sont des **nombres premiers** sinon des multiples de 5.

Si nous nous intéressons encore aux autres relations métriques du triangle rectangle :

Relations d'EUCLIDE :

$$b^2 = a \cdot b'$$

$$c^2 = a \cdot c'$$

(b' étant proj. de b sur a)

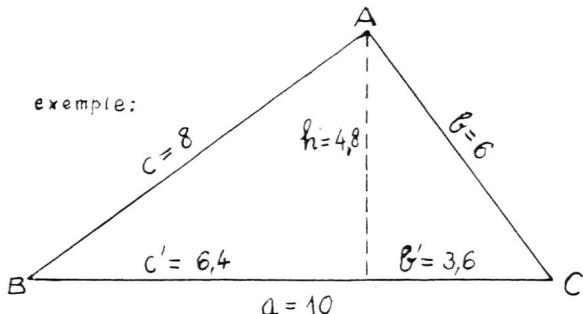
(c' étant proj. de c sur a)

Relation dite « de la HAUTEUR » : $h^2 = b' \cdot c'$

Relation dite « des AIRES » : $a \cdot h = b \cdot c$

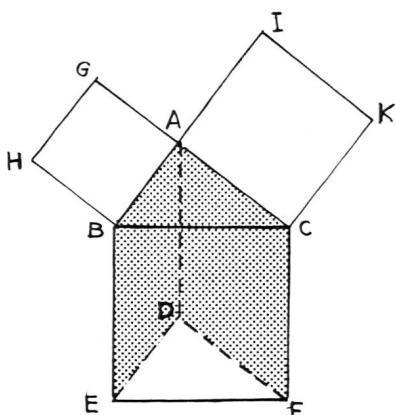
nous nous apercevrons que le triplet 3 4 5 et tous ses multiples comme aussi le triplet 7 24 25 et tous ses multiples donnent pour b' c' et h des nombres rationnels (exactement mesurables et qui permettent de vérifier toutes les relations sus-mentionnées).

exemple :



Quant à la démonstration du théorème de Pythagore, elle se fait de différentes façons traditionnelles. En voici pourtant une fort jolie que nous croyons peu connue et que nous utilisons personnellement avec succès.
(voir feuille annexe)

Démonstration du théorème de Pythagore

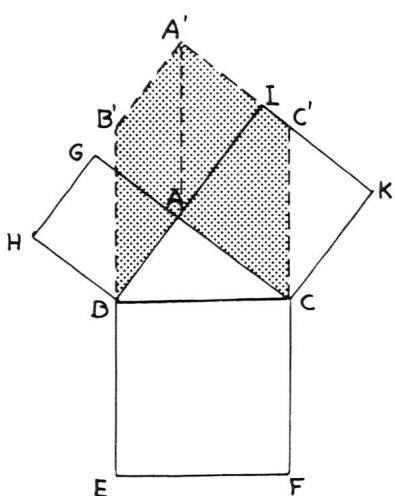


Soit le triangle rectangle ABC.

Montrons que l'aire du carré ABHG + l'aire du carré ACKI, réunies, équivalent à l'aire BEFC du carré de l'hypoténuse.

1. Par translation de flèche BE construisons le triangle DEF image du triangle ABC
2. Enlevons au carré de l'hypoténuse ce triangle DEF mais ajoutons-lui le triangle ABC nous obtenons la figure ABEDFC (à colorier) qui est d'aire équivalente à ce carré.
3. Observons que cette figure est formée de 2 parallélogrammes : à gauche : ABED ; à droite : ADFC
4. Opérons une translation de flèche EB de toute la figure ABEDFC

(voir 2^e croquis)



5. Nous obtenons pour images la figure A' B' B A C C' (à colorier).
6. Observons que le parallélogramme de gauche A' B' B A a **même base** et **même hauteur** que le carré ABHG donc aires équivalentes !
7. Observons que le parallélogramme de droite A' A C C' a **même base** et **même hauteur** que le carré ACKI donc aires équivalentes !
8. Ainsi, selon ce que nous avons défini sous points 2 et 3 il en découle que l'aire du carré de l'hypoténuse vaut bien la somme des aires des carrés construits sur les deux autres côtés.

Francis Perret,
ESR, Neuchâtel

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux

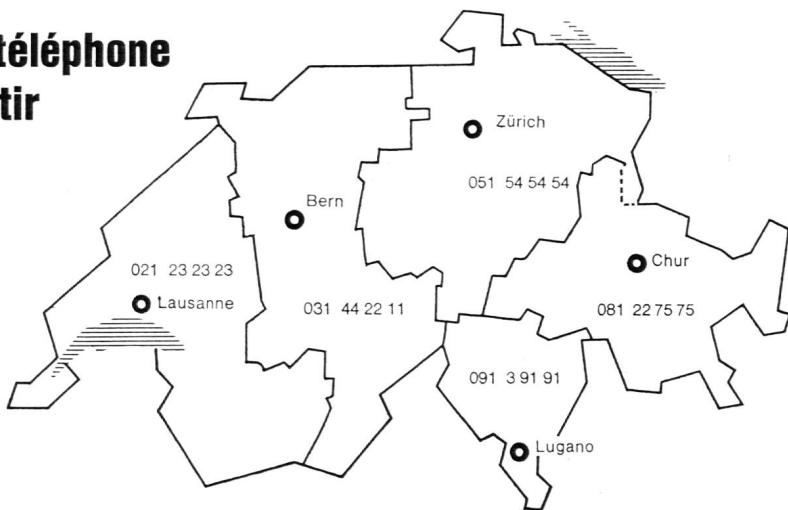
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Ces numéros de téléphone peuvent vous sortir du pétrin...



... car ils vous permettent d'appeler les centrales de secours routiers. En cas de panne, à toute heure du jour et de la nuit, où que vous soyez, les postes de Touring-Secours apporteront rapidement l'aide dont vous avez besoin. Et naturellement, ce service de dépannage est gratuit pour les membres du TCS. D'ailleurs ces numéros d'appel figurent également sur la carte de membre TCS que vous portez toujours sur vous !

Suisse romande (sauf Jura bernois)
Argovie, Bâle, Berne, Soleure, Haut-Valais
Suisse centrale et orientale, Liechtenstein
Grisons
Tessin

021 23 23 23
031 44 22 11
051 54 54 54
081 22 75 75
091 54 33 44

Sur l'autoroute, vous pouvez alerter Touring Secours en vous servant du prochain poste téléphonique de secours (un appareil tous les 2 km).

Pensions et maisons de vacances bien aménagées
classes en plein air
camps d'été
classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

Eté 1970 : les groupes trouveront encore des périodes libres. **Offre spéciale** pour les classes en plein air ! Maisons sans et avec pension.

Une pension à Flerden (Heinzenberg) est réservée aux hôtes individuels et aux familles.

Adresssez les demandes à la preneuse du bail et loueuse



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41
CH — 4000 Bâle 20
Tél. (061) 42 66 40.

Pour vos imprimés **bc** une adresse



Corbaz s.a.
Montreux

Alexis Chevalley L'Archer Fantasque

(Apoèmes pour rire jaune)

Aux « Poètes de la Tour », Jarnac, Ed. originale sur Bouffant, 96 p., ch. l'auteur, 79, avenue V.-Ruffy, 1010 Lausanne. CCP 10 - 9220. Fr. 9.— l'exemplaire.

Du sourire à la colère, en passant par la fantaisie burlesque, la fraternité et la contestation.

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinlopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

St-François

L. Péclat

Journée d'information du GRETI
sur

« L'enseignement de la première langue vivante étrangère aux enfants dès le niveau élémentaire »

YVERDON, samedi 7 mars 1970

Tous renseignements à l'administration du GRETI,
2, chemin des Allinges, 1006 Lausanne, téléphone (021) 27 91 59

Au programme : Un exposé d'introduction sur **Les fondements scientifiques des méthodes audio-visuelles pour l'enseignement des langues aux enfants**

Projection au magnétoscope d'enregistrements de leçons en provenance de diverses écoles de Suisse,
puis, large discussion (laquelle n'a pas pu avoir lieu lors de la journée de Sion du 4 octobre 1969 sur le même sujet).

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire

Ces études, organisées par la direction générale de l'enseignement secondaire, sont ouvertes aux gradués de l'Université de Genève, aux diplômés d'une école polytechnique suisse, ainsi qu'aux porteurs d'un titre équivalent.

Elles comprennent : une année de formation pédagogique (suppléance de 8 à 10 heures, stage dans les écoles, études théoriques et pratiques) et une année d'application (suppléance dirigée dans les écoles secondaires).

Le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, nécessaire pour la nomination dans l'enseignement genevois, est délivré aux candidats qui ont réussi ces études.

La première année, les candidats reçoivent un traitement fixe ; la deuxième année, leur rétribution correspond à la suppléance dont ils sont chargés.

Les inscriptions pour l'année scolaire 1970-1971 doivent parvenir à l'adresse ci-dessous entre le 23 février et le 21 mars 1970.

Pour tout renseignement s'adresser aux

**Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire,
16, chemin du Bouchet, 1211 Genève 19, téléphone 34 81 25.**

Le conseiller d'Etat chargé
du Département de l'instruction publique :
André Chavanne



Poste au concours

L'Ecole de Mémise à Lutry (anciennement « Les Mûriers » à Grandson) engage pour le printemps 1970 une

institutrice

de classe spéciale et enseignement ménager. Les personnes non brevetées dans les spécialités indiquées peuvent aussi entrer en considération. Salaire, congés et prestations sociales identiques à ce qui est offert dans les classes officielles. Semaine de 5 jours. Tous renseignements et inscription auprès de la direction : **Ecole de Mémise, 1095 Lutry, tél. (021) 29 94 75.**

AURORE école d'institutrices de jardinières d'enfants

d'éducatrices des petits

Fondée en 1926



Seule à offrir un travail pratique dans ses classes, en rapport direct avec la théorie. Ses méthodes sont le résultat d'une longue expérience.

Jardins d'enfants 3 à 5 ans.

Classes préparatoires 6 à 10 ans.

Techniques modernes.

Toujours à l'avant-garde du progrès.

Dir. : Mme et Mlle Lowis, ex. prof.

Ecole normale et Vinet.

Psychologue dipl. I.S.E.

Rue Aurore 1, Lausanne, tél. 23 83 77.



Le souci de l'épargne épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
garantie par l'Etat

de même l'assurance absorbe les conséquences financières d'un accident

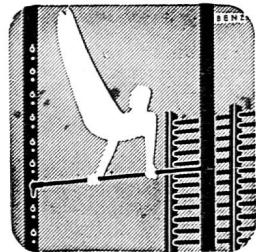
La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents



Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux



8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois



UNE REVOLUTION DANS L'ART DES DICTIONNAIRES

VOICI CE QU'ILS EN PENSENT

HENRI TROYAT de l'Académie française

«... Soyez sûr que je n'exagère pas mon sentiment en vous disant que vous avez accompli là une œuvre admirable d'intelligence, d'érudition, de goût, de clarté, de méthode. Ce monument - car c'en est un! - mérite d'être visité par tous, à toute heure du jour. Comptez sur moi pour crier en toute occasion le bien que j'en pense!»

MARCEL ACHARD de l'Académie française

«... Votre œuvre monumentale inspire le respect et l'admiration. J'ai pu utiliser votre dictionnaire dès ce matin. Je ne savais pas à quel point il me manquait.»

ANDRÉ MALRAUX

«... Chacun se réjouit de la réussite de cette œuvre à maints égards exemplaire et pour laquelle la langue française n'a pas cessé de vivre en 1850.»

ANDRÉ MAUROIS de l'Académie française

«... Admirable et précieux dictionnaire... Le ROBERT me rend les plus grands services... et la partie analogique, si précieuse, lui donne un caractère entièrement original. Le ROBERT sera justement célèbre.»

au mot **ROBERT** page 620 tome 4

EN 6 VOLUMES, FORMAT 23×31 CM.

Couronné par l'Académie Française

Prix Vaugelas



au mot **OISEAU** page 727 tome 4

aux aguets (cit. 2) dans son *nid*, qui ne sort pas encore *du nid*. V. **Niais**. *Nid d'aigle*. V. **Aire** (Cf. Lambeau, cit. 7). *Oter du nid*. V. **Dénicher**. — *Mettre un nichet* dans un nid pré-*

au mot **RAPACE** page 646 tome 5

oiseaux de proie ont les griffes puissantes. V. **Serre**. *Plumes de l'aile des oiseaux de proie*. V. **Cerceau**. *Nid d'oiseau de proie*. V. **Aire**.

au mot **OISEAU** page 727 tome 4

taire, serpentaire, spizaète, uraète, vautour... *Rapace qui fond* sur sa proie*. V. *Aire* (1, 2^o). — *Rapaces nocturnes* (famille des *Strigidae** ou *Bubonidés*). V. **Bubo**,

au mot **AIRE** est retrouvé

2. Vous recherchez une citation exacte ou l'auteur de cette citation ?

Par exemple : «la critique est aisée et l'art est difficile».

Dans le ROBERT, aux mots **CRITIQUE**, **AISE**, **ART** et **DIFFICILE**, l'auteur **DESTOUCHES** est retrouvé. Le ROBERT vous donnait 4 clés pour le redécouvrir !

3. Le ROBERT est la seule étude complète du français classique et contemporain, de **VILLON** à **CAMUS**.

Plus de 200.000 citations de milliers d'auteurs : Camus, Colette, Maurois, Queneau, Valéry, etc.

Un ouvrage unique, indispensable à toute personne cultivée

En vente en librairie

LE ROBERT
SOCIÉTÉ DU NOUVEAU LITTRÉ

—

SPES
ADMINISTRATION SPES
1, RUE DE LA PAIX 1002 LAUSANNE

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Larges facilités de paiement
C-8

Inscriptions et examens d'admission dans les établissements secondaires du canton de Vaud

I. COLLÈGES SECONDAIRES :

A. Zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes

Les zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes sont délimitées comme suit :

1. Compte tenu des précisions données ci-dessous (chiffres 2-7), la zone officielle de recrutement des collèges secondaires de Lausanne est limitée inclusivement par les localités suivantes :
St-Sulpice - Bussigny - Cossonay - Daillens - Cheseaux - Froideville - Montpreveyres - Forel (Lavaux) - Cully. Cette répartition est une répartition de principe, à laquelle des dérogations peuvent être accordées, à condition d'être justifiées, notamment dans les circonstances suivantes :
 - a) passage après le premier cycle dans une section n'existant pas dans le collège le plus proche ;
 - b) frères ou sœurs fréquentant déjà un collège lausannois ;
 - c) parents travaillant à Lausanne et pouvant assurer le transport de leurs enfants.

2. Limites entre Morges et Lausanne :

Arrêt des Pierrettes et plus à l'est :

Collèges lausannois

Arrêt de St-Sulpice (Boucle) et plus à l'ouest :

Collège de Morges

Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens :

choix laissé aux parents

Renens : Collèges lausannois

Chavannes-le-Veyron, Grancy :

Collège de Morges (par le bus des écoliers)

3. Limites entre Vallorbe et Lausanne :

Ferreyres - La Sarraz - Moiry - Orny - Pompaples :

Collège de Vallorbe

Eclépens (secteur desservi par la gare CFF de La Sarraz) :

Collège de Vallorbe

4. Limites entre Orbe et Lausanne :

Candidats domiciliés sur la ligne Lausanne-Yverdon, en dehors des rayons de recrutement des collèges de Lausanne et d'Yverdon

Eclépens (secteur desservi par Eclépens-Gare) :

Collège d'Orbe

Eclépens (secteur desservi par la gare de La Sarraz) :

Collège de Vallorbe

Daillens :

Collèges lausannois et éventuellement Collège d'Orbe

5. Limites entre Echallens et Lausanne :

Cheseaux, Morrens :

dans la règle : Collèges lausannois

pour les motifs invoqués sous 1. ci-dessus : acceptation au Collège d'Echallens

Cugy :

Collèges lausannois

Bretigny-sur-Morrens :

Collège d'Echallens

6. Limites entre Moudon et Lausanne :

Corcelles-le-Jorat, Mézières, Les Tavernes, Oron, Palézieux-Gare, Palézieux-Village :

Collège de Moudon

Oron-le-Châtel, Challes-sur-Oron et Bussigny-sur-Oron :

choix laissé aux parents

Les Cullayes, Montpreveyres :

Collèges lausannois

7. Limites entre Vevey et Lausanne :

Chexbres et environs :

Collège de Vevey

Puidoux :

choix laissé aux parents

Cully, Epesses :

Collèges lausannois

B. Inscriptions

Collèges secondaires de Lausanne :

Les inscriptions aux examens d'admission dans les collèges secondaires de Lausanne (pour toutes les classes) se prendront au

Collège secondaire de l'Elysée

Lausanne, av. de l'Elysée 6,

groupe supérieur, rez-de-chaussée, salle d'étude

du jeudi 29 janvier au mardi 10 février 1970

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (le samedi de 9 à 12 h. seulement). Téléphone : No 27 94 95, aux heures indiquées ci-dessus.

Présenter le livret de famille, le livret scolaire et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie. Ne pourront être admis dans un collège de Lausanne que les enfants régulièrement domiciliés dans la zone de recrutement officiel indiqué sous lettre A ci-dessus. Les examens d'admission en première année (âge normal : 10 ans dans l'année) auront lieu les **2 et 3 mars 1970**. Seuls y seront convoqués les candidats inscrits dans le délai indiqué ci-dessus.

Pour les examens d'admission dans les autres classes (2 à 6) les dates des 24 et 25 mars ont été retenues. Les candidats recevront une convocation.

Autres collèges du canton :

Dans tous les autres collèges secondaires du canton, les examens d'admission en première année auront lieu également les **2 et 3 mars**. Pour les inscriptions, prière de se renseigner auprès des secrétariats des établissements.

II. GYMNASES DU BELVÉDÈRE ET DE LA CITÉ, LAUSANNE :

Les élèves qui obtiendront au printemps 1969 le certificat d'études secondaires d'un Collège officiel vaudois seront admis au Gymnase dans la section qui correspond à leurs études antérieures. Ils ont été inscrits en novembre 1969 par l'entremise du directeur du collège.

Les élèves qui ne viennent pas d'un collège secondaire vaudois sont astreints, en principe, à un examen d'admission. Leur inscription doit se faire **avant le 12 février 1970** auprès du Gymnase de la Cité, Lausanne, pour toutes les sections.

S'adresser au secrétariat de cet établissement pour tous renseignements sur le programme de l'examen d'admission qui aura lieu du 23 au 26 février 1970.

III. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION, LAUSANNE :

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'école (Maupas 50), du **15 janvier au 15 février 1970**. Heures d'ouverture : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Le mercredi et le samedi : 8 h. à 12 h. seulement.

Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou le livret de famille, et les certificats de vaccination anti-variolique et antidiptérique.

La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années suivantes.

Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1970 pour la classe de deuxième année : un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres conditions d'admission, le secrétariat renseignera.

Les examens d'admission auront lieu les **13 et 14 avril 1970**.

Département de l'instruction publique et des cultes
Enseignement secondaire